

## DÉLIBÉRATION n° 2026/087

L'an deux mille vingt-six et le 05 juin 2026 à 19 heures, le Conseil Municipal de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 29 mai 2026, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de restauration de l'école « Las Moulías », sous la présidence de Monsieur Laurent LAGES, Maire.

**Présents :** Mesdames et Messieurs Laurent LAGES, Sylvie ORTEGA, Joël MANO, Stéphanie NOGUES, Christophe CAILLEAUX, Mathilde LACRAMPE, Pierre DE MACEDO, Christine MAS, Frédéric SIBOUT, Fabienne ALMERAS, Sébastien VERTUEL, Stéphanie DUVIELH, Malika MARKIEWICZ, Patrick DA SILVA, Gaëlle FLUCK, Christophe LOTTIN, Carole DUCUING, Mathis DOURTHE, Sylvette PERE, José LOUREIRO DA SILVA, Marie SANSON, Gilles COLOMB, Robert MONZANI, Stéphanie LAGLEIZE, Jean-Marie DA BENTA et Jacqueline ALFONZO.

**Procurations :** Philippe LACOSTE à Christophe CAILLEAUX, Bernard PLANO à Robert MONZANI et Aurélia RABEJAC à Stéphanie LAGLEIZE

**Secrétaire de séance :** Joël MANO

**OBJET :** Prise en compte et soutien à la sauvegarde et au développement de l'usine Fibre excellence de Saint-Gaudens

### Contexte général

L'usine Fibre excellence de Saint-Gaudens est celle de tout un territoire et en particulier celui du Comminges. Plus largement, par ses caractéristiques, elle est un enjeu de la souveraineté industrielle nationale.

Avec 100 Millions d'apport par an à l'économie locale, elle tire la création de TPE/PME et tous les autres secteurs, notamment les commerces et services, l'important réseau de l'artisanat (3000 emplois) ainsi que les Services Publics que ce soient les entreprises publiques (Energie, La poste, la SNCF...), les administrations de l'Etat et territoriales dont nos communes et leur communauté ainsi que toutes les instances qui y sont rattachée. S'y ajoutent les secteurs très sensibles en Comminges que sont l'éducation, l'accès à la santé, l'aide à la personne et l'Hôpital public (Saint-Gaudens, Salies et Luchon).

Avec d'autres industries (Lafarges, BASF, Vitescos, Sercel, Omya et autres...) Elle est un poumon majeur qui fait vivre tout un tissu social et économique dans notre territoire et bien au-delà.

Elle est aujourd'hui le cœur d'un savoir-faire unique en France dans la fabrication de pâte marchande. Un savoir-faire transmis de génération en génération par des ouvriers passionnés et hautement qualifiés.

C'est pour cela que l'industrie et notamment l'usine Fibre excellence doit demeurer un acteur majeur sur le plan économique et social et se développer.

**Considérant** le communiqué de Madame la Présidente de Région en date du 9 avril, par lequel la Région s'engage à entrer au Capital de l'Usine et à participer à une nouvelle gouvernance avec un pack d'actionnaires ambitieux et durable

**Considérant** les engagements du ministre de L'industrie au nom de l'Etat, un courrier par lequel :

- Il s'engage à augmenter de 20% le prix d'achat de l'électricité produite par l'usine. Cela en plus des mesures de soutien déjà en vigueur
- Il soutient l'engagement de la région sur la gouvernance future

- Il demande à l'actionnaire d'assurer une période de soutien au fonctionnement courant et à un investissement pour les prochaines années assurant sa croissance

Considérant le projet présenté et porté par les salarié.es avec leur délégué.es, un projet de modernisation et de développement de la production de l'usine alliant réponse aux besoins nouveaux des populations et développement durable

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

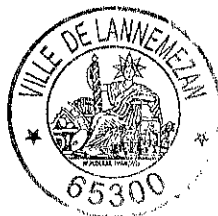
- le Maire entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

**DECIDE**

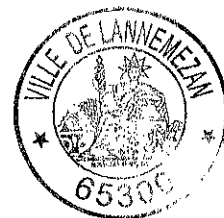
Article 1 : d'apporter notre soutien aux propositions en cours de la part de l'Etat et de la Région

Article 2 : d'apporter notre soutien au projet de développement et de modernisation présenté et porté par les salarié.es avec leurs délégué.es au Comité social et économique (CSE) de l'usine. Un projet qui doit s'articuler avec les propositions de la Région et de l'Etat.

Le secrétaire,



Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Laurent LAGES



Affiché le 08/06/2026